



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 507 – 22 septembre 2023

Zoom sur le système bancaire de l'UEMOA en 2022

Le [Rapport annuel 2022](#) de la Commission Bancaire de l'UEMOA souligne une fois de plus les bonnes performances du système de bancaire de la zone au cours de l'année écoulée, bien qu'ayant évolué dans un contexte marqué particulièrement par une forte hausse de l'inflation (à +7,4%) et le relèvement des taux directeurs de la BCEAO en conséquence.

Le total de bilan des établissements de crédit maintient son dynamisme

A fin 2022, le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UEMOA a augmenté de 2 unités pour s'établir à 157. Toutefois, ceux en activité étaient au nombre de 155 (132 banques et 23 établissements financiers) et leur total de bilan est ressorti à 64 306,7 Mds FCFA (98 Mds EUR), soit une progression de 17% par rapport à 2021. Le secteur bancaire ivoirien demeure le plus important de la zone avec 33,6% de part de marché (en termes de total de bilan) et 30 établissements installés. Il est suivi par celui du Sénégal avec 19,1% de part de marché et 31 établissements installés. En outre, l'effectif des groupes bancaires opérant dans l'Union est passé à 34 en 2022, contre 32 en 2021. Ceux-ci détiennent 73,5% des banques en activité et cumulent 85,2% des actifs bancaires. Les plus importants sont Ecobank (10% des actifs, contre 10,1% en 2021), Société Générale (9,1%, contre 9,8% en 2021) et Coris Bank International (8,7% contre 8,6% en 2021).

Une bonne évolution des crédits et des dépôts

Les crédits à la clientèle, nets des provisions, se sont accrus de 19,8%, pour atteindre 32 881,9 Mds FCFA (50,1 Mds EUR) à fin 2022. Ils sont constitués principalement par les crédits à court terme (50,2%) et les crédits à moyen terme (43,1%), et en grande partie concentrés dans les branches "Commerces, restaurants et hôtels" (29%) et "Services à la collectivité et services sociaux" (21%). La croissance des crédits a été plus dynamique en Guinée-Bissau (+50,2%) et au Bénin (+32,4%). S'agissant des dépôts et emprunts, ils ont progressé de 12,7% pour s'établir à 43 849,7 Mds FCFA (66,8 Mds EUR) à fin 2022. Cette hausse est plus prononcée au Sénégal (+24%) et en Guinée-Bissau (+17,7%).

Une bonne progression de la rentabilité

Le Produit Net Bancaire (PNB) de l'ensemble des établissements de crédit a augmenté de 14,2% pour s'établir à 2 981,5 Mds FCFA (4,5 Mds EUR) en 2022. Le coefficient net d'exploitation, mesurant le niveau d'absorption du PNB par les frais généraux, est ressorti à 59,3% en 2022, en baisse de 2,4 points

LE CHIFFRE À RETENIR

98 Mds EUR

Le total bilan des établissements bancaires de l'UEMOA en 2022, soit 57,7% du PIB.

de pourcentage par rapport à 2021. Quant au résultat net global, il a augmenté de 25,5% pour atteindre 921,8 Mds FCFA (1,4 Md EUR). Il est en grande partie porté par le secteur bancaire ivoirien qui représente 41,1% du résultat net global ; toutefois, le secteur bancaire malien a enregistré la plus forte croissance, soit +95,3%.

📈 Une amélioration continue de la solidité financière

Les taux brut et net de dégradation du portefeuille **continuent de s'améliorer** : ils se sont établis respectivement à 8,4% et 2,9% en 2021, en recul par rapport aux niveaux de 10,6% et 4,1% affichés en 2021. Les taux de dégradation brut les plus élevés ont été enregistrés au Niger (17,1%), au Sénégal (9,5%) et au Mali (9,4%). **Le ratio moyen de solvabilité global des établissements de crédit de l'Union est ressorti à 13,6% en 2022**, contre 12,6% en 2021 et au-dessus de la norme minimale de 11,25%. **A l'exception de la Guinée-Bissau et du Togo, toutes les autres places bancaires de l'UEMOA se trouvaient au-dessus de cette norme.**

Statistiques sur les établissements de crédit en activité de l'UEMOA en 2022

Pays	Effectif	Total bilan (Mds FCFA)	Résultat net (Mds FCFA)	Crédits (Mds FCFA)	Dépôts (Mds FCFA)	TBDP ¹	Ratio moyen de solvabilité
Bénin	15	5 933 (+12,3%)	62,9 (+23,5%)	2 635,7 (+32,4%)	3 859,8 (+13,3%)	7,1% (-5,3 pp)	16,2%
Burkina Faso	19	9 315,7 (+16,1%)	158,6 (+24,9%)	4 692,7 (+22,6%)	6 029,7 (+6,2%)	5,7% (-1,8 pp)	14,2%
Côte d'Ivoire	30	21 581,2 (+16,3%)	366,8 (+16,8%)	11 095,9 (+14,5%)	15 649,6 (+11,8%)	7,7% (-1,3 pp)	13,1%
Guinée-Bissau	6	489,8 (+26,2%)	8,2 (+88,9%)	223,4 (+50,2%)	259,5 (+17,7%)	8% (-9,9 pp)	-4% ²
Mali	17	7 346,9 (+15,3%)	104,4 (+95,3%)	3 840,1 (+17,9%)	4 619,7 (+3,3%)	9,4% (-1 pp)	14,4%
Niger	20	2 631,1 (+16,4%)	28,6 (+30,7%)	1 423 (+14,6%)	1 633,7 (+12%)	17,1% (-3 pp)	15,4%
Sénégal	31	12 271,5 (+21,2%)	153,9 (+19,6%)	6 846,9 (+20,4%)	8 667,6 (+24%)	9,5% (-2,5 pp)	12,9%
Togo	17	4 737,4 (+19,9%)	38,5 (+12,9%)	2 124,2 (+31,8%)	3 130 (+17%)	8% (-3,6 pp)	7,8%
UEMOA	155	64 306,7 (+17%)	921,8 (+25,5%)	32 881,9 (+19,8%)	43 849,7 (+12,7%)	8,4% (-2,2 pp)	13,3%

¹Taux brut de dégradation du portefeuille de crédits

²Ce niveau du ratio en Guinée-Bissau est lié à la situation d'un établissement dont les fonds propres sont négatifs avec un poids important sur la place bancaire nationale.

📍 Régional

La BOAD approuve 5 opérations d'un montant total de 139,2 M EUR

Le 20 septembre, le Conseil d'administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) [a approuvé](#) 5 nouvelles opérations pour un montant total de 139,2 M EUR. Les opérations portent notamment sur : (i) en Côte d'Ivoire, la construction d'une sphère de stockage et d'un centre emplisseur de gaz butane par la société SCCI GAZ (13,7 M EUR) ainsi que la construction de la route Bouaké-Kobo (45,7 M EUR) ; (ii) au

Sénégal, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire d'une puissance de 30 MW à Niakhar ainsi que la construction des infrastructures et des systèmes de la section Diamniadio – AIBD du Train Express Régional (53,4 M EUR) ; (iii) une prise de participation à l'augmentation du capital social de la société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique ou PROPARGO (3,5 M EUR). Par ailleurs, le jour suivant, la BOAD et la Société de Patrimoine et de Gestion AKWABA [ont signé](#) un contrat de prêt d'un montant de 14 M EUR, portant sur le financement partiel d'un projet de construction et d'exploitation d'un hôtel 4 étoiles à Abidjan.

La Gambie et le Sénégal signent un nouvel accord de pêche

Le 16 septembre, le Sénégal et la Gambie [ont signé](#) un accord, assorti d'un protocole d'application, visant à rationaliser l'effort de pêche, augmenter les revenus issus du secteur et renforcer la coopération bilatérale en matière de surveillance des pêches, de l'aquaculture, de la valorisation des produits, de la formation et de la recherche halieutique. Il prévoit une allocation réciproque de 250 licences d'embarcations motorisées par an au profit des acteurs de la pêche artisanale. S'agissant de la pêche industrielle, l'accord prévoit 1 300 tonneaux de jauge brute (TJB) par an pour les chalutiers crevettiers, poissonniers, céphalopodiens côtiers et 500 TJB pour la pêche pélagique côtière dans les eaux territoriales des deux pays.

🇸🇳 Bénin

230 M USD de la Banque mondiale pour soutenir la croissance et la résilience climatique

La Banque mondiale a [approuvé](#), le 15 septembre, un montant de 230 M USD en faveur du Bénin. Ce financement vise notamment à (i) favoriser une croissance tirée par le secteur privé à travers la mise en place d'un nouveau cadre de partenariat public-privé (PPP) et la création d'un écosystème pour le développement des PME ; (ii) stimuler les recettes publiques ; (iii) renforcer la résilience sociale et climatique, via le développement d'une couverture médicale pour les pauvres, d'une protection sociale adaptative et le renforcement de la gestion des risques de catastrophes naturelles. Concernant ce dernier point, le financement inclut une option de tirage différé en cas de catastrophe de 80 M USD pouvant être entièrement ou partiellement décaissée en cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence de santé publique.

12,5 Mt de marchandises traitées au port de Cotonou en 2022

Les [statistiques](#) de l'administration portuaire font état d'une quantité de 12,5 Mt de marchandises traitées au Port autonome de Cotonou (PAC) en 2022, en hausse de 5 % par rapport à l'année 2021. La société gestionnaire du port, Port d'Anvers International (PAI), estime que 23 Mt de marchandises pourront être traitées chaque année d'ici 2038.

🇸🇳 Burkina Faso

Approbation d'un nouveau programme FMI au titre de la FEC de 302 M USD

Le Conseil d'administration du FMI a [approuvé](#), le 21 septembre, un programme de 48 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Burkina Faso. Ce programme prévoit un financement de 228,8 M DTS (302 M USD), avec un décaissement immédiat de 24,1 M DTS (31,8 M USD). Il intervient dans un contexte de déséquilibres macroéconomiques durables, en particulier de tensions sur la balance des paiements, et d'une crise alimentaire sévère, reflétant d'importants besoins de financements et l'effet persistant de chocs tels que la pandémie à COVID-19, des conditions météorologiques défavorables, la détérioration de la sécurité intérieure et les effets de la guerre en Ukraine. En effet, en 2022, le déficit du compte courant a atteint 6,2% du PIB, le déficit budgétaire 10,6% du PIB et la croissance économique a ralenti pour s'établir à 1,5%, contre 6,9 % en 2021.

La production d'or en baisse d'environ 10% en g.a au 1^{er} semestre 2023

Selon le [rapport de suivi des indicateurs](#) du mois de juillet 2023, publié par la Direction de l'économie et de la planification (Dgep), la production totale d'or à fin juin 2023 s'est établie à 27,5 tonnes, contre 30,4 tonnes l'année précédente, soit une contraction de 9,6% en glissement annuel (g.a.) Cette baisse de la

production d'or en juin 2023 est due essentiellement à la baisse de la production des sites miniers de Riverstone Karma (-62,1% en g.a.), Roxgold Sanu (-55,2% en g.a.), Essakane (-22% en g.a.) et Bomboré (-12% en g.a.).

Cap-Vert

Appui du Maroc pour la gestion des ressources en eau

Le ministre de l'Équipement et de l'Eau du Maroc et le ministre de l'Agriculture et de l'Environnement capverdien [ont signé](#), le 18 septembre, un accord de coopération technique et institutionnelle portant sur la gestion des ressources en eau et la prévision météorologique. A ce titre, le Maroc s'engage à accompagner le Cap-Vert dans : (i) la gestion et la gouvernance des eaux souterraines au niveau décentralisé ; (ii) sa politique et stratégie de l'eau ; (iii) le contrôle des coûts et bonnes pratiques en matière de dessalement et d'utilisation de l'eau de mer à des fins d'irrigation ; le développement d'actions de sensibilisation à la rationalisation et à la protection des ressources en eau. La mise en œuvre de cet accord devrait aider le Cap-Vert face aux sécheresses et aux disparités dans l'accès à l'eau potable à travers le territoire.

Côte d'Ivoire

Suspension des exportations de riz et de sucre pour faire face à l'envolée des prix

Face aux tensions qui pèsent sur les prix du sucre et du riz et afin de prévenir leurs effets sur les populations, le [gouvernement](#) ivoirien a annoncé la suspension à titre conservatoire de l'exportation du riz local et du sucre, pour la période allant du 18 septembre au 31 décembre 2023. A noter que 2 jours auparavant, le gouvernement a annoncé le plafonnement des prix de ces produits. L'exportation de riz reste cependant assez [marginale](#) (environ 31 000 t par an pour une consommation annuelle estimée

autour de 2,5 Mt). La suspension annoncée contribue tout de même au souhait du gouvernement de limiter sa dépendance à l'importation (60% du riz blanchi étant importé). Aussi est-il espéré [une récolte de plus 1,4 Mt](#) en 2023 contre 1,1 Mt l'année précédente.

Réforme de la fiscalité sur les traitements et salaires

Le Conseil des ministres du 13 septembre 2023 a adopté une [ordonnance](#) portant réforme des impôts sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères à la charge des salariés. Cette réforme vise la simplification et une meilleure équité du système fiscal via la fusion de trois impôts : l'impôt sur les salaires (IS), la contribution nationale pour le développement économique, culturel et social et l'impôt progressif général sur le revenu assis sur les salaires. Le nouvel impôt reposera sur un barème unique progressif, sur un mécanisme de réduction d'impôt pour charges de famille en remplacement du quotient familial. Une autre innovation est la création d'une nouvelle tranche d'imposition à taux nul pour les salaires mensuels inférieurs à 75 000 FCFA. Le gouvernement a annoncé que plus de 90% des salariés verront leur pouvoir d'achat augmenter. Dans la même veine, la fraction exonérée des pensions de retraite et rentes viagères a été relevée de 300 000 FCFA (457 000 EUR) à 320 000 FCFA (488 000 EUR) et l'impôt sur les pensions des personnes âgées de plus de 70 ans a été réduit.

Inauguration de la mine d'or de Séguéla

Le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a [inauguré](#) le 15 septembre la mine d'or de Séguéla dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette mine, exploitée par la société canadienne *Fortuna Silver Mine*, a nécessité un investissement global de 78 Mds FCFA (118,9 M EUR) et devrait produire environ 4 t d'or par an sur 8 ans. Elle permettra de créer 500 emplois directs dans la région. Le Comité de développement local minier a été installé officiellement le même jour et a reçu un premier apport de 100 M FCFA (152 000 EUR), destiné à appuyer la réalisation de

projets communautaires dans les zones impactées par l'exploitation minière.

Lancement du projet Abidjan Transport, financé par le MCC

Le Premier ministre ivoirien a [inauguré](#) le 20 septembre le projet Abidjan Transport dans la commune de Koumassi. Ce projet est une composante du programme Compact Côte d'Ivoire, initié en 2019 et prenant la forme d'un don du gouvernement américain de 500 M EUR, à travers son agence, la *Millenium Challenge Corporation* (MCC) sur une période de 5 ans. Le projet Abidjan Transport, d'un montant d'environ 179 Mds FCFA (272,9 M EUR), vise l'amélioration de la fluidité routière dans le grand Abidjan et la décongestion de la zone portuaire (réhabilitation et aménagement de voiries urbaines, construction d'un échangeur...). Les travaux [seront réalisés](#) par la filiale ivoirienne de l'entreprise égyptienne *Rowad Modern Engineering*.

Gambie

Connexion à un second câble sous-marin international d'ici 2025

La Gambie va se connecter à son second câble sous-marin à fibre optique international d'ici 2025. Pour cela, elle [va bénéficier](#) d'un financement de la Banque mondiale d'un montant qui pourrait être compris entre 30 et 35 M USD selon le ministre gambien de la Communication et de l'Économie numérique. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du câble sous-marin "Cabral" de la CEDEAO. Afin de rationaliser les coûts, le câble sera acheminé directement en Gambie depuis le Cap-Vert en partenariat avec la Guinée. Il permettra ainsi au pays de renforcer son infrastructure de télécommunication à haut débit, après son premier câble sous-marin international à fibre optique installé en 2012 (câble ACE – *Africa Coast to Europe*). Par ailleurs, le gouvernement compte renforcer la connectivité nationale via également les satellites en attribuant les licences

nécessaires à la société américaine **Starlink** d'ici fin septembre 2023.

Guinée

Le projet de LFR 2023 prévoit une légère baisse des dépenses d'investissement

Le 11 septembre, le gouvernement de transition a présenté le projet de loi de finances rectificative (LFR) pour 2023 en son volet **dépenses d'investissement**. Le ministre de l'Économie et des Finances a [justifié](#) cette LFR par la nécessité de réviser (i) à la hausse le taux de croissance qui s'établirait à 6,1% en 2023, contre une prévision en loi de finances initiale (LFI) à 5,7% ; (ii) à la baisse les ressources propres destinées aux dépenses d'investissement ainsi qu'à plusieurs fonds nationaux. En outre, les dépenses d'investissement exécutés à fin août ont atteint 4 690 Mds GNF (513 M EUR), soit un taux d'exécution de 34,2%, contre 25,3% à la même période en 2022. Les dépenses d'investissement dans la LFR 2023 sont projetés à 13 713 Mds GNF (1,5 Md EUR), en baisse de 0,3% par rapport à la LFI et serait principalement orienté vers les infrastructures et équipements (35,4%) et les secteurs sociaux (22,6%).

Mali

Suspension de la cotation en bourse de Leo Lithium dans l'attente de précisions sur l'application du nouveau code minier

Le 19 septembre, l'australien *Leo Lithium Limited*, qui devrait exploiter et qui codétient la mine de Goulamina, a annoncé dans un [communiqué](#) la suspension de la cotation de ses actions sur la bourse australienne (ASX). Cette décision s'explique par un besoin de clarification de la part du gouvernement malien quant à l'application du nouveau code minier au projet Goulamina. Pour rappel, ce code minier, [promulgué](#) le 29 août, prévoit notamment que l'État pourra prendre une participation de 10% dans les projets miniers et prévoit l'option

d'acheter 20% supplémentaires au cours des 2 premières années de production commerciale. Une participation supplémentaire de 5% pourra être octroyée au secteur privé malien, portant les intérêts publics et privés nationaux dans les nouveaux projets à 35%, contre 20% aujourd'hui, selon les [autorités](#).

🇸🇳 Sénégal

Eiffage et Enshore Subsea obtiennent un contrat de 192 M EUR pour l'installation de câbles électriques sous-marins

Le 18 septembre, le Groupe Eiffage [a annoncé](#) avoir obtenu, à travers *Herbosch-Kiere* filiale d'Eiffage Benelux, un contrat de 192 M EUR pour la conception, la fabrication et l'installation de câbles électriques sous-marins, en groupement avec l'entreprise britannique d'ingénierie sous-marine *Enshore Subsea*. Le contrat a été attribué dans le cadre du programme "*Senegal Power Compact*" (accord de don entre le Sénégal et les Etats-Unis d'un montant total de 600M USD), géré par *Millennium Challenge Account - Sénégal II*. Il prévoit l'installation de deux câbles électriques en mer et six sur terre dans la ville de de Dakar en vue d'améliorer le réseau électrique.

15 M EUR au profit des PME prestataires de la SENELEC

La Société nationale d'électricité (SENELEC) et la banque panafricaine *Ecobank* [ont signé](#), le 18 septembre, une convention portant sur la mise en place d'un fonds de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) pour faciliter l'accès au financement des PME prestataires de la SENELEC. Ce partenariat permettra de renforcer la compétitivité des entreprises qui travaillent avec la SENELEC afin de faciliter leur contribution au plan de développement de la société. *Ecobank* prévoit également de mettre à contribution des partenaires non-financiers pour appuyer ces PME notamment dans la formation de leurs équipes. Les deux entités visent ainsi à promouvoir et à contribuer à la politique de création d'emplois durables.

🇲🇵 Togo

Inflation à 3,8 % en g.a. en août 2023

Selon les [données](#) de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le taux d'inflation s'établit en août 2023 au Togo à +3,8 % en glissement annuel (g.a.), contre +6,4 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation s'explique principalement par la hausse des prix des restaurants et hôtels (+12,5% en g.a.), des articles d'habillement et chaussures (+5,2 % en g.a.) et des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+2,1%), dont en particulier les pains et céréales (+6,5% en g.a.).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international